



1 oncle est il obligé de subvenir à un neveu ?

Par **domi38100_old**, le 24/12/2007 à 12:01

Bonjour,

Je souhaiterai savoir si un oncle (ou un cousin) peut avoir une obligation de subvenir aux besoins d'un neveu handicapé placé sous tutelle ?

Par **Upsilon**, le 24/12/2007 à 13:41

Bonjour !

Absolument aucune obligation civile d'aide entre neveu et oncle ...
Reste l'obligation morale, mais elle ne sera jamais créatrice de droit !